



ASSOCIATION CROQUAN  
9 BIS RUE DE L'ABBE ANNE – 14510 HOULGATE

## PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION 23/11/2021

### Présents :

- AINEE Julien (Président)
- CHIRON Thomas (Vice-président)
- DARCHEVILLE Nadège (Trésorière)
- VITTOZ Lise (Secrétaire générale)
- LENTZ Corine (Membre)
- FERRE Timothée (Membre)
- CORBET Erwan (Membre)
- STOREZ Thomas (Coordinateur/Salarié)

Secrétaire de séance : STOREZ Thomas

### Ordre du jour :

- **Encarts publicitaires office de tourisme**
- **Revente du matériel accro-branche**
- **Revente/Achat véhicule**
- **T-shirts du club**
- **Achat de matériel**
- **Organisation des stages vacances (Hiver/Printemps)**

**Le président ouvre le conseil d'administration à 19h35.**

#### 1- Encarts publicitaires office de tourisme

Suite à une rencontre avec la référente partenaire de l'office de tourisme d'Houlgate, plusieurs possibilités d'apparaître dans les différents supports (papier, numérique) s'offrent à l'association.

Les membres du Conseil d'Administration ont opté pour :

- Le pack numérique sous l'entité CROQUAN (regroupant toutes les activités)
- Un ¼ de page dans le guide des « Animés » de Juin/Juillet
- Un ¼ de page dans le guide des « Animés » Août/Septembre

Le montant total de cette prestation s'élève à 674.50 euros.

## 2- Revente du matériel accro-branche

A la suite de la décision de l'association d'arrêter l'activité accro-branche pour des raisons de ressources humaines et financières, la revente de tout le matériel (câble, ateliers, ligne de vie, équipements...) est évoquée.

La personne en charge de ce projet au sein de l'association (en CDD de janvier à novembre), souhaitant poursuivre la mise en place de cette activité, se propose de racheter le matériel à l'association.

Des négociations seront donc entamées prochainement, les membres du Conseil d'Administration souhaitant récupérer au minimum 70% du budget matériel investi pour ce projet.

## 3- Revente/Achat véhicule

L'association possède à ce jour 2 véhicules :

- Un Renault Trafic 9 places
- Un Peugeot Partner 2 places

Le Partner ayant été acheté pour subvenir aux besoins de transport du matériel accro-branche lors du déroulement de cette activité, celui-ci n'aura plus cette utilité à l'avenir.

Il est donc évoqué la revente de ce Peugeot Partner afin de réinjecter les fonds pour acquérir un deuxième véhicule 9 places. En effet, cela permettrait d'emmener plus de licenciés sur des compétitions (en cas de départ groupé d'Houlgate) ainsi que lors des sorties en SNE (site naturel d'escalade). Une aide du département et de la région (plafonnée à 16000 euros (8000 + 8000)) peut être attribuée à l'association pour l'acquisition de ce genre de véhicule à condition de remplir le cahier des charges.

La valeur du Partner sera donc estimée rapidement afin de le vendre dans les plus brefs délais (CT vierge de moins de 6 mois).

## 4- T-shirts du club

Une commande de nouveaux t-shirts aux couleurs de l'association (vert et noir) a été réalisée en ce début de saison.

2 modèles seront disponibles :

- Tailles enfants : 4ans/8ans/12ans
- Tailles ados/adultes : XS/S/M/L/XL

Après réception, les deux modèles seront envoyés au flocage (logo du club dans le dos) chez Décathlon.

L'association a bon espoir de les récupérer et les proposer à la vente avant les vacances de Noël afin que les licenciés puissent en bénéficier rapidement.

Le prix du t-shirt du club a été fixé à 15 euros par les membres du Conseil d'Administration.



## 5- Achat de matériel

En perspective de la revente du matériel accro-branche, l'association souhaite renouveler son parc EPI (Equipement de Protection Individuelle).

EPI SAE :

- Rouleau de corde
- Mousquetons (automatique et à vis)
- Descendeurs (verso/reverso)
- Baudriers

EPI SNE :

- Cordes
- Casques
- Dégaines
- Longes

L'achat de matériel pédagogique, de renforcement musculaire, d'ouverture (visserie) ainsi que de nouvelles prises est également évoqué.

## 6- Organisation des stages vacances (Hiver/Printemps)

En raison des vacances en décalé entre la zone B (Normandie) et la zone C (Paris), l'organisation des stages pour les vacances d'hiver et de printemps est à adapter dans son ensemble.

En effet, lorsque la zone C tombe en vacances (grosse période d'affluence sur les stages), la zone B n'est plus en vacances. Le club d'escalade ainsi que les divers accueils de groupe du territoire reprennent donc leurs droits.

C'est pourquoi il a été décidé par les membres du Conseil d'Administration de proposer des stages d'escalade et de tir à l'arc uniquement le matin (plusieurs créneaux en fonction des tranches d'âge) sur les périodes du 22/02/2022 au 06/03/2022 et du 26/04/2022 au 06/05/2022 afin de ne pas pénaliser les licenciés ainsi que les groupes accueillis de manière régulière.

En ce qui concerne l'activité tir à l'arc, le préau de l'école primaire n'étant pas disponible sur ces périodes (reprise des cours pour les Normands), l'association recherche un local pour proposer l'activité dans les meilleures conditions aux vacanciers, une demande sera effectuée auprès de la mairie d'Houlgate.

**Le conseil d'administration est clôturé à 21h30.**

Le procès-verbal de cette réunion est dressé et pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Houlgate, le 23/11/2021

Le président,

AINEE Julien